

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/11

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle des fêtes des Cars, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 28 février 2024

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 26

Suppléants votants : 0

Procurations : 04

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 00

Abstentions : 00

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (Procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), Mme JACQUEMENT Eliane, Mme MAYOUSSE Martine (procuration de M. BREZAUDY Alain), M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe, GOUDIER Jean-Louis, CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie (Procuration de M. CARPE Jean-Christophe), Mme LANTERNAT Floriane, M. LE GOFF Jean, Mme LACOTE Bernadette, MM. BARRY Jacques, MARCELLAUD Didier (Procuration de Mme CHEYRONNAUD Céline), Mme HILAIRE GENIN Karine. MM. DELOMENIE Bernard, CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie et M. DOGNON Jean-Bernard.

EXCUSES : MM. RICHIGNAC Guillaume, BREZAUDY Alain, BONNAT Christian, M. CAILLOT Alain, CARPE Jean-Christophe, JAVERLIAT Louis, GARNICHE Roland, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. DARGENTOLLE Georges

SECRETAIRE : M. CHAMINADE Gérard

**Objet : Affectations des Résultats – Exercice 2023 : Budget annexe « Activités commerciales »**

**Exposé :**

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget annexe « Activités commerciales ».

Après avoir entendu le compte administratif 2023 ;

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation ;

## Affectation du résultat

### POUR MEMOIRE

excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur )	6 461,35
excédent d'investissement antérieur reporté	27 303,13

### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

solde d'exécution de l'exercice	-15 824,98
solde d'exécution cumulé	11 478,15

### RESTES A REALISER AU 31/12/2023

dépenses d'investissement	0,00
recettes d'investissement	30 951,00
SOLDE	30 951,00

### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

rappel du solde d'exécution cumulé	11 478,15
rappel du solde des restes à réaliser	30 951,00
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	42 429,15
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0,00

Accusé de réception en préfecture  
087-200070506-20240305-D2023-11-DE  
Date de télétransmission : 07/03/2024  
Date de réception préfecture : 07/03/2024

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	-5 556,59
résultat antérieur	6 461,35
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>904,76</b>

**Délibération :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	0,00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	
<b>AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)</b>	<b>0,00</b>
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	904,76
<b>TOTAL</b>	<b>904,76</b>

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme : En Mairie, le 5 mars 2024.

Le Président,  
Emmanuel DEXET



Accusé de réception en préfecture  
087-200070506-20240305-D2023-11-DE  
Date de télétransmission : 07/03/2024  
Date de réception préfecture : 07/03/2024